

après les avoir passés en revue, et il a recommandé des mesures destinées à renforcer le système actuel de surveillance.

Mentionnons en outre que le Canada figurait parmi les signataires des communiqués émis à l'issue de la réunion de l'OTAN et du sommet de Versailles en juin. Dans les deux cas, les signataires s'engageaient à exercer une certaine prudence dans l'octroi de crédits à l'exportation aux pays membres du Pacte de Varsovie. Lors de leur rencontre d'octobre tenue à Québec, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN ont convenu de procéder à un examen global des relations économiques Est-Ouest; en prévision de la réunion qui devait avoir lieu en avril 1983, un comité spécial a été chargé de déterminer quelles techniques de pointe il y aurait lieu d'ajouter à la liste de celles dont le transfert est jugé par le COCOM comme risquant d'être contraire aux intérêts des pays occidentaux en matière de sécurité.

En 1982, le Canada et l'URSS ont poursuivi leurs négociations en vue de la signature éventuelle d'un accord bilatéral de pêche. Les grands objectifs du Canada sont de préciser davantage la clause concernant la conservation des stocks au-delà de la zone des 200 milles, et d'obtenir de meilleures garanties pour la vente des produits de la pêche canadiens. L'accord en vertu duquel avait été créée la Commission mixte de consultation sur les pêcheries a pris fin le 31 décembre 1982.

Le Canada a amorcé des consultations avec la Yougoslavie et des négociations avec la République démocratique allemande (Allemagne de l'Est) en vue d'accélérer le règlement de réclamations toujours en suspens faites par des citoyens canadiens auprès de chacun de ces pays. Pour ce qui est de la Yougoslavie, il y a eu échange de vues préliminaire en septembre 1982, après quoi une première ronde de consultations a pu avoir lieu à Belgrade, en février de l'année suivante.

En ce qui a trait aux réclamations présentées à la République démocratique allemande par des Canadiens, une liste officielle des réclamations non réglées a été présentée aux autorités est-allemandes à la fin de 1982, et la première ronde de négociations s'est tenue à Berlin-Est en avril 1983. Une deuxième ronde de négociations devrait avoir lieu avec la Yougoslavie et la République démocratique allemande en 1983-1984; la Section des réclamations du ministère a bon espoir qu'elle permettra de parvenir à un règlement satisfaisant pour les deux parties.

Asie et Pacifique

En 1982, le champ déjà assez vaste des relations qu'entretient le Canada avec les pays de l'Asie et de la région du Pacifique a continué de s'élargir, et nos exportations à destination de cette partie du monde ont enregistré une augmentation de plus d'un demi-milliard de \$. Le Japon est l'un des pays avec lesquels le Canada entre régulièrement en consultation, par exemple lors des sommets économiques, et il vient toujours au deuxième rang de nos partenaires commerciaux. Pour ce qui est de nos relations avec la Chine, elles se fondent sur une longue tradition de bonne volonté, illustrée par la rapidité avec laquelle le Canada a reconnu la République populaire. Nos échanges commerciaux et culturels avec ce pays se sont accrus en 1982. Nous commerçons aussi beaucoup avec la République de Corée et Hong Kong. En outre,

ces dix dernières années, la stabilité et la qualité des relations que nous avons entretenues sur le plan politique avec les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) auront favorisé une expansion rapide des échanges commerciaux.

Le dialogue auquel se livrent présentement le Canada et les nations de la région du Pacifique sur la question de la création d'un éventuel marché commun du Pacifique montre toute l'importance que revêt cette région au regard de la promotion de nos intérêts. La création en mars 1983 d'un comité chargé de mettre sur pied la Fondation de l'Asie et du Pacifique a constitué un événement digne de mention qui vient concrétiser l'intérêt que le Canada porte à la région, et sa volonté d'y favoriser un climat de compréhension réciproque et de collaboration.

L'augmentation du nombre des visites officielles est une nouvelle preuve de l'intérêt que ne cesse de susciter la région au Canada. En juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a assisté à la réunion annuelle des ministres des Affaires étrangères de l'ANASE, à laquelle se sont aussi rendus les autres partenaires des Dialogues, soit l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, les États-Unis et la Communauté européenne; le ministre canadien des Affaires extérieures et le ministre japonais des Affaires étrangères ont tenu leur troisième consultation annuelle au Canada en octobre, et les premiers ministres d'Australie et de Nouvelle-Zélande, ainsi que les présidents du Pakistan et de la République de Corée, se sont rendus au Canada. En janvier 1983, le Premier ministre canadien a effectué une tournée de la région qui l'a mené dans les cinq pays membres de l'ANASE, à Brunei et au Japon et, le mois suivant, le ministre d'État au Commerce international a eu à Tokyo des entretiens avec ses homologues des États-Unis, de la CE et du Japon. Des ministres fédéraux et provinciaux ont effectué des visites en Australie, en Chine, au Japon, en République de Corée, en Inde et en Thaïlande, dans la plupart des cas pour y promouvoir les échanges commerciaux avec le Canada.

En matière d'affaires publiques, la principale cible du programme canadien réalisé dans la région est le Japon et, à un degré moindre, d'autres pays d'Asie et du Pacifique. Parmi les 94 activités de promotion organisées en 1982, il y a eu 16 foires commerciales et de nombreuses missions composées de représentants commerciaux et du monde des affaires, dont 51 sont venues au Canada et 27 se sont rendues à l'étranger. Par rapport à l'année précédente, les projets ont augmenté de 56 pour cent. Plus de 400 sociétés canadiennes ont ainsi pu conclure des transactions dont la valeur a dépassé 1,2 milliard de \$.

Japon

Le nouveau Premier ministre japonais élu l'an dernier s'est révélé dynamique. Dès le début de son mandat, il a pris, en matière de politique extérieure, d'importantes décisions qui témoignent d'une vision plus internationaliste que celle de son prédécesseur. Le Japon représente pour le Canada une importante source de capitaux d'investissement et de techniques de pointe; le dialogue amorcé avec ce pays s'est poursuivi notamment dans le cadre des consultations annuelles des ministres des Affaires étrangères et des consultations bisannuelles sur les sciences et la technologie, de même qu'au sein du Comité de coopération commerciale Canada-Japon et